



**SCHÉMA DIRECTEUR
DU PATRIMOINE NATUREL**

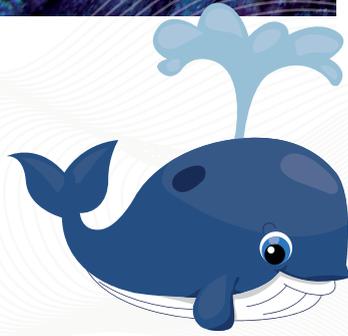
**LE GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION PLACE L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS**

Le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) est un **document d'orientations** se basant sur les inventaires de la faune, de la flore et des habitats naturels du milieu terrestre et marin.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DU PATRIMOINE

NATUREL DE PORT RÉUNION

- **Préserver** la biodiversité réunionnaise
- **Intégrer** le territoire portuaire dans un contexte plus large
- **Confirmer** et étendre les connaissances sur les différentes espèces grâce au réseau de partenaires scientifiques



Les inventaires réalisés dans le cadre du SDPN ont permis de montrer que les milieux naturels et les zones marines profondes **recèlent des pépites de biodiversité méconnues !**

Afin d'acquérir les connaissances nécessaires sur la biodiversité du territoire, des inventaires ont été réalisés dans le cadre du SDPN.

Ils ont permis de révéler des enjeux faune et flore insoupçonnés, notamment au sein du milieu marin.



78 espèces de coraux



183 espèces de poissons



84 espèces de macro-invertébrés

Crinoïde - nouvelle espèce découverte



Millépores et gorgones

LE PATRIMOINE NATUREL TERRESTRE

Dans l'embouchure et le lit de la ravine à Marquet, de la Rivière des Galets ainsi que sur le littoral, le SDPN a permis d'identifier : **216 plantes** dont **12** bénéficiant d'un statut de conservation défavorable dont **3** protégées.

Les oiseaux marins tels que pétrels et puffins constituent l'**enjeu essentiel** pour la zone du Port.

LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

SUR PORT RÉUNION

LA POLLUTION LUMINEUSE

Les oiseaux marins et leurs petits sont sensibles aux **lumières artificielles**. Insectes, chauves-souris, tortues sont également impactés.

LA TRAME VERTE ET BLEUE

La **conservation des milieux naturels** existants et le **renforcement de la couverture « verte »** de Port Réunion sont des enjeux importants à l'ère où l'érosion n'a jamais été aussi forte.



LES INVASIONS BIOLOGIQUES

Porte d'entrée facilitée pour les espèces invasives, de nombreuses espèces peuvent arriver via les bateaux en provenance d'autres pays, notamment des reptiles, des amphibiens et des insectes.

Ces animaux introduits peuvent devenir envahissants et menacer la biodiversité locale, l'économie locale et la santé humaine.



UN PLAN D'ACTION POUR 5 ANS

AVEC DES OBJECTIFS MULTIPLES

01 CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL

• **Valoriser** les résultats des inventaires marins

• **Améliorer** la connaissance de la biodiversité marine

• **Installer** un réseau de gîtes artificiels pour les microchiroptères et en évaluer l'efficacité

• **Réduire** la pollution lumineuse liée à l'activité portuaire

03 GESTION CONCERTÉE ET COORDONNÉE

• **Participer** à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales en provenance du bassin versant

• **Participer** à l'observation et contribuer à la non-prolifération des espèces exotiques envahissantes

• **Centraliser** les données de signalement et les mettre à disposition

02

CONSERVATION ET VALORISATION DES RICHESSES ET FONCTIONNALITÉS DES ÉCOSYSTÈMES

• **Mettre en place** un suivi des populations marines

• **Préserver, restaurer, réhabiliter** les habitats naturels

• **Anticiper** l'érosion côtière et en gérer les conséquences

• **Mettre en place** une palette végétale

• **Concilier** usages anthropiques et biodiversité dans les dépendances vertes

04 COMMUNICATION

• **Sensibiliser** la population et les acteurs du GPMDLR au patrimoine naturel au sein du milieu portuaire